

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

**Présents :** Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Marie-Hélène COLIN, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Ophélie NAUDIN (secrétaire de séance), Mathilde VIDAL, Christian PACAUD.

**Excusés :** Jérôme DEBARREIX (donne pouvoir à Ophélie NAUDIN), Joëlle JOCAILLE (donne pouvoir à Bernard PLASSON), Valérie BILLOUX (secrétaire de mairie).

*Début à 19H*

## **1 – Approbation du Procès-Verbal du 29/09/2022**

Validé à l'unanimité par le Conseil.

## **2 – Convention entretien poteaux incendie**

Le conseil avait validé la proposition de la société VERIMEX 71 le 26 avril 2022. Suite au décès de Gaël BUSSEUIL un des associés, la société a été dissoute. Le conseil a repris la proposition de la SAUR en demandant la date de leur passage de façon à faire le nettoyage autour des poteaux incendie avant la maintenance par l'employé communal.

## **3 – Délibérations demandes subventions travaux cure**

Une délibération doit être prise pour pouvoir faire les demandes de subventions pour les travaux de la cure. Le Conseil valide à l'unanimité.

## **4 – Horaires Eclairages Public**

Ophélie NAUDIN rappelle les horaires actuels d'éclairage public sur la commune sont : 6H30-21H du lundi au jeudi et 6H30-23H30 du vendredi au dimanche.

Le Conseil propose de diminuer les horaires d'éclairage, dans un souci d'économie d'énergie.

Toute modification doit être faite par Conect sur ordre du Sydesl et elle est facturée 61€ à la commune.

Le Conseil propose les horaires suivants : 7H-21H tous les jours.

## **5 – Tarif électricité salles communales**

Michel TREMEAUD évoque le fait que la commune de Poisson a modifié le prix du kw pour la location de sa salle communale. Elle est passée de 0,35€ à 0,45€ TTC le kw.

La Chapelle sous Dun est passée de 0,25€ à 0,30€ TTC.

Claire LAURAS rappelle que la commune de Dyo a augmenté une première fois ses tarifs électricité le 17 février 2022 en passant à 0,24€ TTC le kw.

Le Conseil propose de l'augmenter à 0,40€ TTC le kw. Une délibération est prévue.

## **6 – Informations et questions diverses**

Michel TREMEAUD explique que Mme Soleymieux a demandé de louer la salle du bas à l'année. Actuellement, elle loue la salle de l'ancienne cantine au coup par coup.

Le Conseil évoque le tarif suivant : 150€ par mois pour la location, eau et électricité à sa charge. Cette proposition va leur être soumise.

Marie-Hélène COLIN fait un point sur le repas du CCAS. A l'heure actuelle, il y a près de 30 inscrits. Il aura lieu à l'Hôtel de Bourgogne le 20 novembre 2022.

Michel TREMEAUD rappelle l'animation de la fête de Noël le 3 décembre prochain après-midi. Au programme : une conteuse, des décorations de Noël faites par les enfants, un goûter avec chocolat chaud.

La réunion des Maires a eu lieu le 12 octobre dernier à Colombiers. Au sujet : la voirie. En 2022, les uniques travaux ayant eu lieu concernaient des travaux décidés en 2021. En 2023, il n'y aura pas de nouveaux travaux prévus. Une enveloppe de 100 000€ est tout de même prévue pour les urgences. Il est question de savoir qui garde cette compétence : la Communauté de Communes ou les communes directement.

Michel TREMEAUD ajoute que la demande de plantation d'arbres par Mr Narboux a été acceptée, sous certaines conditions (pas sous le viaduc entre autres).

Bernard PLASSON explique que Mr Augagneur peut s'occuper du déneigement de la commune jusque fin 2022. En 2023, la commune doit trouver un autre entrepreneur. 75 sacs de sel commandés pour l'hiver.

Bernard PLASSON ajoute que les travaux de la Chapelle de St Prix avancent.

Claire LAURAS demande si les réservoirs d'eau seront posés prochainement, pour anticiper sur l'été 2023. Michel TREMEAUD répond que tout est prêt pour les poser.

*Fin de séance : 22H*